



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Université Cheikh
Anta DIOP de Dakar



**CINQUIEME COLLOQUE BCEAO-UNIVERSITES-CENTRES DE RECHERCHE
Dakar, les 24 et 25 mai 2010**

APPEL A COMMUNICATIONS

**THEME : « QUEL SECTEUR BANCAIRE POUR LE FINANCEMENT DES
ECONOMIES DE L'UEMOA ? »**

I. Contexte et justification

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD) co-organisent le cinquième Colloque BCEAO – Universités et Centres de recherche portant sur le thème : « **Quel secteur bancaire pour le financement des économies de l'UEMOA ?** ».

L'organisation de ce Colloque vise à permettre aux universitaires et chercheurs, aux professionnels du secteur bancaire et des institutions de microfinance, aux partenaires économiques et financiers des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), d'échanger sur les contraintes qui pèsent sur le financement des économies de l'Union. A cet égard, le Colloque s'intéressera au développement du secteur bancaire dans le contexte de la libéralisation financière qui devrait induire une plus grande concurrence et plus d'efficacité dans ce secteur. L'accent sera également mis sur la régulation et la gouvernance des banques, sur le financement bancaire de l'activité, ainsi que sur les canaux de transmission de la politique monétaire. Par ailleurs, le Colloque sera l'occasion de tirer des enseignements de la crise financière pour le secteur bancaire, en particulier celui de l'UEMOA.

II. Public cible

Le Colloque BCEAO, Universités et Centres de recherche regroupe tous les deux ans des représentants d'institutions financières et bancaires ainsi que des universitaires et des chercheurs. Il offre, à la Banque Centrale et aux chercheurs, l'opportunité d'échanger sur des problématiques majeures pour les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine.

Les travaux qui seront présentés lors de ce cinquième Colloque feront l'objet de publication dans la Revue Economique et Monétaire de la BCEAO, après la prise en compte des observations du Comité Scientifique de la Revue.

III. Sous-thèmes du Colloque

Les discussions seront organisées autour de cinq sous-thèmes dont les contenus sont indiqués ci-après, à titre indicatif.

Sous-thème n°1 : Libéralisation financière, dominance bancaire et efficacité de la politique monétaire

Dans un contexte de libéralisation financière, la politique monétaire s'appuie essentiellement sur les instruments indirects de politique monétaire. Au regard de la prédominance du

mécanisme d'intermédiation, le comportement des banques en matière d'offre de crédit est déterminant dans l'efficacité de la transmission des décisions de politique monétaire à l'activité réelle (canal du crédit). Les discussions sur ce sous-thème pourraient donc porter sur les canaux de transmission de la politique monétaire, en particulier le relais bancaire des impulsions de politique monétaire.

Sous-thème n°2 : Régulation du capital minimum social, intermédiation financière et solidité du système bancaire

Les exigences en termes de capital pour les banques sont-elles déterminantes pour assurer la solidité du système bancaire ? Permettent-elles d'accroître l'intermédiation bancaire et la prise de risques ?

Les propositions sur ce sous-thème pourraient examiner la situation des pays de l'UEMOA, ainsi que les expériences dans d'autres pays hors UEMOA. Les discussions pourraient également porter sur les leçons à tirer de la crise financière en matière de régulation et de gouvernance du système bancaire.

Sous-thème n°3 : Efficience et concurrence dans le secteur bancaire

Les articles de ce sous-thème devraient s'intéresser aux aspects microéconomiques du fonctionnement du secteur bancaire. Les questions spécifiques pourraient porter sur les déterminants de l'efficience du secteur bancaire, l'analyse du degré de contestabilité dans ledit secteur et le lien entre la concurrence et l'efficience des banques.

Sous-thème n°4 : Déterminants des décisions du financement bancaire

Les articles à soumettre dans cette rubrique pourraient examiner la formation de l'équilibre sur le marché du crédit bancaire, la question de l'asymétrie d'information et les contraintes en termes de nantissement ou de garantie bancaire. A cet égard, les questions relatives à la théorie de l'agence et au mode de production de la confiance, notamment entre le banquier et le client, et son rôle sur le financement pourraient être abordées.

Sous-thème n°5 : Contribution des institutions de microfinance à l'efficacité du système d'intermédiation

Le débat sur le développement des institutions de microfinance (IMF) est souvent posé sous l'angle de leur complémentarité ou de leur dualité vis-à-vis du secteur bancaire. Plus précisément, les IMF sont-elles complémentaires ou concurrentes des établissements de crédit ? Les discussions sur ce sous-thème pourraient permettre d'apporter un éclairage sur le rôle effectif des IMF dans l'intermédiation financière au sein de l'Union et leurs relations avec le secteur bancaire.

IV. Calendrier

- Date limite de réception des propositions de communications : **15 décembre 2009**
 - i. Les propositions devront être soumises sous le modèle du fichier ci-joint ([Télécharger le modèle](#)).
 - ii. Elles devront être rédigées, en français ou en anglais, et envoyées par courrier électronique, en formats word et PDF, à courrier.drs@bceao.int, faseg@ucad.sn et crea@ucad.sn avec copies à acisse@bceao.int, pdiop@bceao.int et thionediop@yahoo.fr.
 - iii. Le texte de la proposition, de deux (2) pages maximum, devra présenter un résumé substantiel de la communication.
- Réponses aux propositions : **30 décembre 2009 au plus tard.**
- Date limite de réception des communications : **1^{er} mars 2010.**
- Examen des communications par le Comité Scientifique du Colloque et réponse aux auteurs : **au plus tard le 15 mars 2010.**
- Date limite de réception des versions finales des communications, prenant en compte les observations éventuelles du Comité Scientifique : **15 avril 2010.**

V. Instructions aux auteurs des communications

Format du fichier : Word ou OpenOffice Writer

Format du document : papier A4 (21 x 29,7)

Marges : 2 cm de chaque côté (haut, bas, gauche, droite)

Page de garde : - faire figurer le titre de la communication (Times New Roman 22, gras) et les auteurs (Times New Roman 14, gras) en tapant le prénom en minuscule et le nom en majuscule

Page de résumé (page 1) : - faire figurer le titre de la communication (Times New Roman, 12 gras) et les auteurs (Times New Roman 12), en tapant le prénom en minuscule et le nom en majuscule. Indiquer en note de bas de page le statut, l'appartenance et l'adresse e-mail des auteurs. Insérer un résumé ne dépassant pas le bas de la page.

Texte de la communication :

Police de caractère et interligne : Times New Roman 12, interligne 1,5 justifié

Volume : - Le texte, dans sa forme définitive, ne doit pas dépasser 25 pages (bibliographie et annexes comprises)

Format des titres : - libre (sections, paragraphes, etc.), mais de préférence en Times New Roman 12 gras

- Sauter une ligne avant et après les titres

- Numéroté les tableaux et les figures (indiquer les sources statistiques)

Paragraphes : - Espacement avant et après, 0,20 cm

Références bibliographiques - **Livres complets** : NOM DE L'AUTEUR, Prénom (Année de publication). *Titre* : *sous-titre*, auteur secondaire, édition, lieu de publication, éditeur ou maison d'édition, nombre de pages ou nombre de volumes, « collection », numéro dans la collection. Renseignements complémentaires.

- Exemple : MOORE J. Basil (2003). L'endogénéité de l'offre de monnaie : fixe-t-on le « prix » ou la « quantité » des réserves ?, dans PIEGAY Pierre et ROCHON Louis-Philippe (dir.), *Théories Monétaires Post Keynésiennes*, *Economica*, p. 41-51.

- **Articles** : NOM DE L'AUTEUR DE L'ARTICLE, Prénom (Année de publication). « Titre de l'article : sous-titre », *Titre de la publication en série* : *sous-titre*, volume, numéro, jour mois, pages correspondant à l'article cité.

- Exemple : TOE D. Mathurin, et Maurille R. HOUNKPATIN (2007). « Lien entre la masse monétaire et l'inflation dans les pays de l'UEMOA », *Revue Economique et Monétaire*, BCEAO, vol. 2, décembre, p. 87-107.

=====
